

S'inspirer des savoirs écologiques traditionnels pour une meilleure gestion de l'eau

« *Harnessing indigenous knowledge for climate change-resilient water management – lessons from an ethnographic case study in Iran* » est un article publié le 4 février 2021 dans la revue *Climate and Development* et écrit par Mehdi Ghorbani, *et al.* Pour faire face au changement climatique et à la pression démographique, les habitants du comté de Jiroft en Iran utilisent des savoirs écologiques traditionnels (SET). Ces connaissances et savoirs-faire constituent la base d'un modèle dit "hydro-social" pouvant servir d'inspiration pour une meilleure gouvernance de l'eau.

#1 En Iran, le gouvernement est responsable de la vente de l'eau, qui est distribuée aux citoyens dans le cadre d'un plan régional. Dans le comté de Jiroft, les SET tiennent une place prépondérante dans la gouvernance de cette ressource. Les autochtones y subissent des pressions quant à l'utilisation des terres pour la sécurité alimentaire, la centralisation de la gouvernance de l'eau à des fins industrielles et agricoles et la diminution des ressources en eau du fait du changement climatique. En réponse, les locaux prônent l'usage de SET qui présentent des bénéfices de durabilité environnementale et d'efficacité économique et énergétique. Il s'agit par exemple de savoirs développés par les autochtones tels que la plantation d'arbres à racines courtes — à l'instar des oliviers épineux et des peupliers — à bonne distance des canaux, afin que les végétaux évitent d'y puiser de l'eau. Ces SET s'inscrivent dans un contexte culturel, environnemental et social qui doit être considéré.

#2 Afin de faciliter la gouvernance de l'eau dans cette région, toutes les communautés ont adopté le même modèle hydro-social qui repose sur une gestion et un partage de l'eau décentralisés. Il est fondé sur une participation équitable des locaux en fonction de leurs besoins respectifs en eau. Les villageois sont répartis en cinq catégories, auxquelles correspondent des tâches spécifiques, tels que le dragage des bassins, la gestion des qanats — galeries d'irrigation souterraine — et des cours d'eau, ou l'arbitrage des conflits. Les terres sont divisées en 6 *Dang* formés sur une unité de base nommée *Habe* (1 *Dang* = 16 *Habe*) qui est l'unité de division de la propriété et donc de la répartition de l'eau dans le village. Un *Habe* équivaut à trois heures d'utilisation en eau, qui est accumulée dans des bassins. La durée du stockage d'eau octroyée à chaque habitant dépend aussi des *Habe*. De plus, chaque propriétaire doit participer à un processus de dragage proportionnel à sa part de terres agricole et de

Habe, et ceux qui enfreignent les règles de ce système se voient privés d'eau.

#3 Les SET employés dans ce modèle hydro-social impliquent une coopération à l'échelle des villages et permet la mise en place d'un système dit d'« assistance mutuelle compensatoire bilatérale » où les plus-values servent à financer les paysans les plus pauvres de la communauté. La main-d'œuvre excédentaire est employée dans les travaux de maintenance et permet de s'assurer une autosuffisance. Le partage des stocks agricoles pourvoit également aux besoins vitaux des plus démunis. Cette organisation permet une résilience commune et évite donc les conflits qui pourraient émerger du fait de pénuries. Le système hiérarchique permet un meilleur contrôle des stocks d'eau à un coût nettement inférieur à celui des grandes initiatives centralisées, mais aussi une juste participation de tout un chacun à cette gouvernance, grâce un ensemble de sanctions adéquat.

Qu'en est-il en France ?

Si l'organisation française de la politique de l'eau autour de la notion de bassins versants est reconnue, le dérèglement climatique fait émerger des tensions entre les utilisateurs. Les méga-bassines qui servent à stocker l'eau en hiver afin d'irriguer les cultures l'été suscitent par exemple de vives oppositions. Leur remplissage se fait par le captage des eaux de pluie, mais surtout par pompage des rivières et des nappes phréatiques. La perte d'eau due à l'évaporation est évaluée entre 20 % et 60 %. Ce modèle agricole centré sur la culture du maïs et promu par les partisans de ces infrastructures est contesté, car très consommateur en eau. Les opposants militent pour une gouvernance partagée de l'eau répartie équitablement et durablement, au service d'une agriculture paysanne relocalisée, et respectueuse des écosystèmes.

L'avis de Pauline Bureau, vice-présidente de LFE

La pression accrue sur les ressources en eau implique de trouver de nouvelles stratégies pour un partage équitable de cette ressource. L'approche coopérative du modèle hydro-social est à ce titre une source d'inspiration précieuse.